



Le choix d'une forêt vivante

Face aux incendies, combattre les flammes et protéger les habitations est indispensable, mais cela ne suffit pas, nous devons aussi façonner la forêt de demain.

Pour le Collectif Forêt Vivante Sud-Gironde, la prévention du risque incendie passe impérativement par d'autres modèles de gestion forestière.

Notre position est de défendre des forêts diversifiées, plus résistantes :

- redonner leur place aux feuillus
- protéger les sols, l'eau, les zones humides
- exclure les peuplements uniformes de monocultures sur de grandes surfaces, composées d'essences hautement inflammables comme le pin maritime et le pin taeda*
- développer une sylviculture qui maintienne un couvert forestier continu et mélangé

Après un incendie, replanter à l'identique est irresponsable.

Mais pour faire évoluer notre modèle forestier, il faut aussi faire évoluer sa gouvernance.

Le Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine (CNPf-NA) est un établissement public administratif, dirigé par une équipe hégémonique de sylviculteurs privés. Il instruit et agréé les Plans Simples de Gestion (PSG), obligatoires pour les propriétés forestières de plus de 20 hectares.

Ces PSG programment le choix des essences, les plantations, les coupes et travaux forestiers sur plusieurs décennies.

Ils sont validés par le CNPF qui dessine, construit unilatéralement notre paysage d'arbres cultivés.

Nous voulons que cela change, que cette structure de gouvernance privée d'un établissement public soit réformée.

Le Collectif milite pour une modification du Code Forestier qui régit le CNPF-NA, afin que des représentant·es des collectivités territoriales, des scientifiques, des associations agréées de protection de l'environnement et des SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours) puissent également participer aux prises de décisions, avec voix délibérative et une proportionnalité significative.

Il ne s'agit pas d'écarter les propriétaires forestiers, ils et elles doivent évidemment rester des acteurs essentiels de la gestion des forêts.

Mais un incendie ne s'arrête pas aux limites d'une propriété. L'eau non plus. La biodiversité non plus.

Prévenir les incendies, c'est protéger les habitations, mais c'est aussi agir sur la forêt avant que le feu n'arrive.

Les choix de gestion forestière mentionnés dans les PSG ont des conséquences sur les sols, l'eau, la biodiversité, les paysages, le risque incendie et la sécurité des habitant·es. Ces enjeux doivent donc pouvoir peser fortement sur les prises de décision lors de la validation des PSG par le CNPF-NA.

Nous vous invitons à soutenir et à faire connaître cette position auprès de votre entourage, des associations, des élu·es et des acteur·ices de la forêt.

Notre objectif est simple : **une forêt vivante et résistante, avec une gouvernance ouverte, transparente et tournée vers l'intérêt collectif.**

* tadea (latin) signifie torche